

CHAMPIONNAT DE LIGUE HABITABLE 2021

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

Le Championnat de Ligue Habitable 2020 n'a finalement pas été couru, les programmes locaux ayant été fortement perturbé.

Il a été décidé de reconduire la formule en 2021.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT 2021 :

1. La Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine pour l'habitable est divisée en 7 zones ou bassins géographiques :
Bassin Limousin - Bassin Rochelais - Bassin de l'estuaire de la Gironde - Bassin des lacs Nord - Bassin d'Arcachon - Bassin des lacs Sud - Bassin Basco-Landais
2. Chaque année, pour chacune des zones géographiques, la Commission Habitable détermine la liste des épreuves qualificatives pour le Championnat de la Ligue Habitable Nouvelle-Aquitaine de voile.
3. Pour la saison 2021, les épreuves sélectives retenues pour le Championnat Habitable Nouvelle-Aquitaine sont :

a. Bassin Limousin :

- 22 au 24 Mai 2021 : « Régate de la PORCELAINE » organisation CN Vassivière
- 26 –27 Juin 2021 :« Coupes de PORT CROZAT » organisation CN Vassivière
- 04 – 05 septembre 2021 : « Coupes BANQUE POPULAIRE » organisation CN Vassivière

b. Bassin Rochelais :

- 20 Mars 2021 : « Régate Equinoxe de printemps » organisation CN La Rochelle
- 17-18 Avril 2021 : « Régate SRR » organisation SR Rochelaises

c. Bassin de l'estuaire de la Gironde :

- 03 – 04 Avril 2021 : « Cavernière » organisation CN Loubès
- 18 Avril 2021 : « Blayaise-Transgironde » organisation Blaye Nautique
- 02 Mai 2021 : « 15^{ème} Trophée Port Médoc » organisation CN Verdon
- 22 -23 Mai 2021 : « Régates de Pentecôte » organisation VCN Pauillac
- 29 Mai 2021 : « Botalo » organisation CV Lormont
- 05 – 06 Juin 2021 : « Prince Noir » organisation CN Bourquais
- 12 Juin 2021 : « Blayaise-Transgironde » organisation Blaye Nautique

d. Bassin des lacs Nord :

- 27 Juin 2021 : « Régate Translac » organisation CV Bordeaux CM
- 24 Juillet 2021 : « La coupe Le Piqueyrot » organisation CV Hourtin Médoc
- 05 Septembre 2021 : « Coupe du capitaine de flotte » organisation CV Bordeaux CM
- 18-19 Septembre 2021 : « Régate MICRO » organisation CV Hourtin Médoc

e. Bassin d'Arcachon :

- 14 Mars 2021 : « Banane » organisation CV Arcachon
- 25 Avril 2021 : « Bancs et esteys » organisation CV Arcachon
- 13 Juin 2021 : « Duo BRU » organisation CV Arcachon
- 19 Septembre 2021 : « Route de l'Huitre » organisation CV Arcachon

f. Bassin des lacs Sud :

- 23 Mai 2021 : « La Leclerc » organisation YCI Biscarosse
- 3 Mai 2021 : « Régate des trois ports » organisation Cazaux
- 07 Août 2021 : « les 6 heures du lac » organisation CV Cazaux Lac
- 22Août 2021 : « les 6 heures de Biscarrosse » organisation YCI Biscarrosse

g. Bassin Basco-Landais

- 01 Mai 2021 : « Vintage » organisation UNP Cap Breton
- 22 Mai 2021 : « Commodore » organisation YC Adour Anglet
- 13 Juin 2021 : « Trophée USHIP » organisation CMHT
- 22 Août 2021 : « Trophée Ville d'Hendaye » organisation YC Hendaye
- 28Août 2021 : « Larraldénia » organisation Yacht Club Basque

4. Toutes les épreuves retenues seront prises en compte pour l'attribution des points. Il n'y aura pas de découpage en classes. L'attribution des points se fera par chaque bassin sur le classement général toutes classes en temps compensé de chaque épreuve sélectionnée (système à minima).
5. Il appartiendra aux clubs organisateurs des épreuves sélectionnées de faire parvenir à la Commission Habitable de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine les résultats de chaque bassin.
6. A l'issue de la dernière épreuve du calendrier, toutes zones confondues, on retient pour chaque zone géographique le bateau qui a marqué le moins de points. Ne seront retenus que les résultats des équipages « locaux », car il peut y avoir des équipages extérieurs qui participent aux épreuves sélectionnées. En conséquence, un recalcul du classement général sera effectué, en éliminant les équipages extérieurs.
7. A l'issue de la saison, le premier bateau de chaque bassin sera retenu pour disputer la finale qui décidera de l'attribution du titre de Champion de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Habitable 2020.
8. Un club de la Ligue et un bateau habitable seront choisis chaque année, par la Commission Habitable, pour organiser la finale. Les équipages retenus régateront selon les instructions de course du club organisateur de la finale. La date et le lieu de la finale ainsi que le type de bateau retenu fera l'objet d'une annonce aux coureurs finalistes ainsi qu'à tous les clubs concernés, quinze jours avant la date de la finale.

Pour 2021, la finale se déroulera le 09 octobre 2021 à ISPE BISCARROSSE sur monotypes (Jouet 24).

9. Il y aura les médailles de champions de Nouvelle Aquitaine pour les trois premiers équipages.

Le responsable de la Commission Habitable
Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine
Eric LIMOUZIN e.limouzin1@gmail.com